

« LIGNES DIRECTRICES »

BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT À DOMICILE

Pour des échantillons du bulletin de l'élève, veuillez consulter le site Web de l'enseignement à domicile.

Si vous avez besoin de plus d'espace lors de la soumission des bulletins, consultez la section Documents d'appui dans le formulaire en ligne ou joignez des documents supplémentaires pour le formulaire papier.

Remplir le Bulletin de l'enseignement à domicile

Les bulletins sont les documents éducatifs officiels pour chaque enfant scolarisé à domicile et sont conservés au Bureau de l'enseignement à domicile. Ces documents peuvent être utilisés lors d'une inscription à l'école ou d'une application à une institution postsecondaire.

Les parents qui font l'enseignement à domicile doivent soumettre un bulletin pour chaque enfant, en janvier et en juin. Vous trouverez les bulletins de l'enseignement à domicile en cliquant Formulaires de l'enseignement à domicile sur la page Web.

FORMULAIRES D'ENSEIGNEMENT À DOMICILE

Formulaires de l'enseignement à domicile

Si vous avez des questions sur comment remplir le formulaire, veuillez visiter le [site Web de l'enseignement à domicile](#) pour accéder aux lignes directrices et aux échantillons.

Vous pouvez également communiquer avec le Bureau de l'enseignement à domicile par courriel à homeschooling@gov.mb.ca.

Les renseignements peuvent être sauvegardés une fois que le formulaire est rempli.

Famille d'enseignement à domicile **Bulletin de l'enseignement à domicile – janvier 20XX**
en vertu de la Loi sur les écoles publiques, partie XIV, alinéa 260.1(4)

Manitoba

Êtes-vous une famille qui choisit de fournir un enseignement à domicile?
 Oui
 Non

Remplir un formulaire pour chaque élève.

<p>Renseignements sur les parents</p> <p>Prénom et nom de famille des parents/tuteurs</p> <p>Nom de l'enseignant principal (si autre que les parents/tuteurs)</p> <p>Adresse postale :</p> <p>Adresse ou case postale</p> <p>Ville ou village Code postal</p> <p>Numéros de téléphone :</p> <p>Courriel :</p>	<p>Renseignements sur l'élève</p> <p>Prénom(s) et nom(s) de famille officiels (qui correspondent au certificat de naissance)</p> <p>Niveau scolaire : (Veuillez indiquer le niveau scolaire qui correspond à l'âge de l'élève. Indiquez dans la section commentaires si l'élève travaille à un niveau scolaire qui ne correspond pas à son âge.)</p>
--	---

Suivez les instructions figurant dans les zones de texte vertes du formulaire en ligne pour remplir tous les champs obligatoires.

Toutes les informations demandées sur le formulaire papier doivent être complétées, sinon le formulaire sera renvoyé.

Les parents doivent soumettre un bulletin sur le progrès de l'élève dans les quatre matières obligatoires :

- la langue, c'est-à-dire la lecture, l'écriture, l'écoute et l'expression orale
- les mathématiques
- les sciences de la nature
- les sciences humaines
- autres matières, comme l'éducation physique, la musique, les études religieuses, d'autres langues, les arts plastiques, le développement de carrière, et ainsi de suite.

En vertu des pratiques exemplaires, le bulletin devrait inclure

- ✓ les réussites de l'enfant
- ✓ ses difficultés
- ✓ les aspects à améliorer
- ✓ les prochaines étapes du plan d'études.

Bulletin de l'enseignement à domicile

Pour des lignes directrices et des échantillons, veuillez visiter le [site Web de l'enseignement à domicile](#). Une note en pourcentage ou en lettre est facultative.

Si vous avez besoin de plus d'espace, consultez la section Documents d'appui ci-dessous.

Langues : 0/765 caractères

Mathématiques : 0/765 caractères

Sciences de la nature : 0/765 caractères

Sciences humaines : 0/765 caractères

Autre : 0/765 caractères

Autre : (p. ex. : éducation physique, musique, études religieuses)



Les parents devraient également indiquer dans le bulletin les ressources qu'ils ont utilisées pour soutenir l'apprentissage de leur enfant. Les parents qui ont modifié leur plan d'études ou qui utilisent d'autres ressources que celles qu'ils ont indiquées dans le Formulaire de notification de l'élève devraient signaler ces changements dans les bulletins.

Les parents ont tout intérêt à décrire la nature des apprentissages de leur enfant et à les contextualiser au moyen d'observations et d'anecdotes. L'espace alloué dans le formulaire est limité, alors, n'hésitez pas à joindre d'autres documents.

Bulletin de l'enseignement à domicile

Pour des lignes directrices et des échantillons, veuillez visiter le [site web de l'enseignement à domicile](#). Une note en pourcentage ou en lettre est facultative.
Si vous avez besoin de plus d'espace, consultez la section Documents d'appui ci-dessous.

Langues 0/765 caractères

Mathématiques 0/765 caractères

Sciences de la nature 0/765 caractères

Sciences humaines 0/765 caractères

Autre 0/765 caractères

Pour s'assurer que votre enfant détient un dossier complet, fournissez des commentaires détaillés sur les progrès de votre élève. Les parents peuvent attribuer une note, mais ce n'est pas nécessaire. Les parents qui utilisent un programme d'études structuré peuvent indiquer les unités qui ont été complétées.

Commentaires :

Veuillez visiter le site de l'Enseignement à domicile à www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/ind/domicile/index.html pour les lignes directrices et des échantillons. Une note en pourcentage ou en lettre est facultative.

Veuillez joindre d'autres feuilles au présent formulaire si vous avez besoin de plus d'espace.

Langues :

Mathématiques

Sciences de la nature :

Sciences humaines :

Autre : (p. ex. : éducation physique, musique, études religieuses)

La section « Commentaires » du bulletin devrait représenter les apprentissages accomplis. Les familles sont encouragées à indiquer clairement quelles matières ont été réussies par l'élève selon son niveau et celles qui nécessitent du travail additionnel.

Au bas du bulletin papier du mois de juin, les familles peuvent indiquer, en cochant la case appropriée, leur préférence pour accéder au formulaires de l'enseignement à domicile pour la prochaine année scolaire.

Autre : (p. ex. : éducation physique, musique, études religieuses)

Veuillez cocher l'une des cases suivantes :

- Envoyez-moi par courrier (insérez le nombre) _____ de trousse(s) de notification d'enseignement à domicile pour 20XX-XX.
- Je soumettrai des formulaires en ligne à www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/ind/domicile/index.html.

Informations reçues par le Bureau de l'enseignement à domicile

L'information envoyée au Bureau de l'enseignement à domicile est révisée par un agent de liaison, qui communiquera avec vous au besoin.

À tout moment au cours de l'année scolaire, les familles peuvent, si elles le souhaitent, transmettre d'autres renseignements sur le progrès de leur enfant. L'information sera ajoutée au dossier de la famille.